

Conditions Générales de Vente

Article 1^{er} - Désignation du Vendeur

Le présent site VIEUX SOLITAIRE www.vieuxsolitaire.com est édité par la Société VIEUX SOLITAIRE SAS, Société par Actions Simplifiées au capital de 30 000 EUROS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Beziers sous le numéro 82324496700027 dont le siège social est sis 7 impasse Andalousie 32300 AGDE, numéro TVA intracommunautaire FR 65 823244967.

Le directeur de la publication du site internet est Monsieur Marc LORE en sa qualité de Président de la Société.

L'hébergeur du site est 1&1 IONOS,

Pour toute information ou conseil, vous pouvez nous contacter sur notre Ligne Conseil au +33.6.35 30 87 31 du lundi au vendredi de 9.00 h à 18.00 h.

Article 2 - Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente

2.1 - Objet des Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à la vente en ligne des produits de VIEUX SOLITAIRE SAS sur le site www.vieuxsolitaire.com (ci-après le site).

2.2 - Domaine d'application des Conditions Générales de Vente

Les Conditions Générales de Vente régissent exclusivement les contrats de vente en ligne des produits de VIEUX SOLITAIRE SAS (ci-après le vendeur) aux acheteurs ayant la qualité de consommateurs (ci-après les consommateurs ou les clients) et constituent avec la commande en ligne les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des produits qui n'ont qu'une valeur indicative.

Les Conditions Générales de Vente sont exclusivement applicables aux produits livrés aux consommateurs établis en France et/ou dans un pays membre de l'Union européenne.

Les Conditions Générales de Vente sont rédigées ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le site en langue française.

2.3 - Disponibilité et opposabilité des Conditions Générales de Vente

Les Conditions Générales de Vente sont mises à la disposition des consommateurs sur le site du vendeur où elles sont directement consultables.

Les Conditions Générales de Vente sont opposables au consommateur qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par l'acheteur aux Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par le vendeur conformément à l'article 1127-2 du code civil.

2.4 - Modification des Conditions Générales de Vente

Le vendeur se réserve la faculté de modifier ses Conditions Générales de Vente à tout moment.

En cas de modification des Conditions Générales de Vente, les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au consommateur.

2.5 - Clauses des Conditions Générales de Vente

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des Conditions Générales de Vente.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des Conditions Générales de Vente par le vendeur ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des Conditions Générales de Vente qui continuent à produire leurs effets.

Article 3 - Produits

3.1 - Caractéristiques

Les produits offerts à la vente présentés dans le catalogue publié sur le site font chacun l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles au sens de l'article L. 111-1 du code de la consommation.

Les Produits proposés à la vente sur le site Internet « VIEUX SOLITAIRE » sont des vins conventionnels et des vins issus de l'agriculture biologique, mais aussi des alcools et des jus de fruits et des cidres.

Les photographies illustrant les produits ne constituent pas un document contractuel.

Pour information : 1 Magnum est égal à 2 bouteilles de 75cl

3.2 - Conformité

Les produits sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur au moment de leur mise sur le marché.

3.3 - Disponibilité des stocks

Les produits sont offerts et livrés dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, le vendeur en informe immédiatement l'acheteur et procède au remboursement des sommes versées dans un délai de quinze (15) jours.

En dehors du remboursement du prix du produit indisponible, le vendeur n'est tenu à aucune indemnité d'annulation, sauf si l'inexécution du contrat lui est personnellement imputable.

Article 4 - Commande

4.1 - Étapes de conclusion du contrat

Pour passer commande, le consommateur, remplit son panier virtuel en sélectionnant les produits qu'il désire et les quantités souhaitées.

Avant de cliquer sur le bouton « Confirmer la commande », le consommateur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total et de revenir aux pages précédentes pour corriger d'éventuelles erreurs ou éventuellement modifier sa commande.

Après avoir vérifié le contenu de son panier virtuel, il clique sur le bouton « Confirmer la commande » et fournit les informations relatives à son identification, nécessaires à la livraison.

Il choisit également le mode de livraison et son mode de paiement.

Les Conditions Générales de Vente lui sont rappelées et il doit les accepter pour procéder à la validation définitive de sa commande.

Un courrier électronique accusant réception de la commande et de son paiement est envoyé par le vendeur dans les meilleurs délais.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi à l'Acheteur de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Toute commande passée sur le site internet www.vieuxsolitaire.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

4.2 - Modification de commande

Toute modification de commande par le consommateur après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation du vendeur.

4.3 - Validation de la commande

Le vendeur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et plus particulièrement si les quantités de produits commandés sont anormalement élevées pour des acheteurs ayant la qualité de consommateurs.

4.4 - Préparation de la commande

La commande est préparée lorsque le Vendeur a encaissé le règlement et a reçu l'intégralité des éléments nécessaires à la bonne exécution du contrat et notamment :

- L'adresse précise de facturation, le nom du contact et les coordonnées téléphoniques du Client ;
- L'adresse précise de livraison, le nom du contact et les coordonnées téléphoniques du destinataire.

Ces adresses et coordonnées téléphoniques auront été vérifiées et mises à jour par le Client.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Article 5 - Contrat

5.1 - Conclusion

Le contrat de vente est formé au moment de l'envoi par le consommateur de la confirmation de l'acceptation sa commande par le Vendeur par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

5.2 - Archivage et preuve

L'archivage des communications, des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière constituer une copie fidèle et durable conformément à

l'article 1360 du code civil (ancien C. civ. art. 1348). Ces communications, bons de commande et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat.

5.3 - Résolution

La commande peut être résolue par l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable en cas :

- De livraison d'un produit non conforme aux caractéristiques déclarées du produit ;
- De livraison dépassant la date limite fixée dans le bon de commande ou, à défaut d'une telle date, dans les trente jours suivant la conclusion du contrat, après que le vendeur ait été enjoint, selon les mêmes modalités et sans résultat, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable ;

La commande peut être résolue par le vendeur en cas :

- De refus de l'acheteur de prendre livraison ;
- De non-paiement du prix ou du solde du prix au moment de la livraison.

Dans tous ces cas, l'acompte versé à la commande reste acquis au vendeur à titre d'indemnité.

Article 6 - Prix

6.1 - Prix de vente

Les prix de vente, conformément à l'article L. 112-1 du code de la consommation, sont indiqués, pour chacun des produits figurant dans le catalogue électronique, en euros toutes taxes comprises (TTC), hors frais de traitement, d'expédition, de livraison et de transport mentionnés avant validation de la commande et facturés en supplément.

Le prix de vente des produits ne comprend pas les frais de port facturés en fonction du poids de la commande. Ces frais sont à la charge du Client en supplément du prix.

Le prix de vente du produit est celui en vigueur au jour de la commande.

Le montant total dû par le consommateur est indiqué sur la page de confirmation de commande.

En cas de promotion par les prix, le vendeur s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée durant la période de la publicité faite pour la promotion.

6.2 - Modification

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au consommateur l'application du prix en vigueur au jour de la commande.

6.3 - Frais

Les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement, dont le client a pu prendre connaissance avant la commande, sont fixés sur le bon de commande.

Article 7 - Paiement

7.1 - Prix de vente

Le prix est exigible en totalité après confirmation de la commande.

7.2 - Sécurisation du paiement

Le site est doté d'un système de sécurisation des paiements en ligne permettant au consommateur de crypter la transmission de ses données bancaires.

Toutes les informations bancaires communiquées, lors de l'achat en ligne, ne sont ni stockées, ni visibles sur Internet. Le vendeur certifie la confidentialité des données personnelles.

7.3 - Modalité de paiement

Le Client peut régler sa commande selon les modalités suivantes :

- *par cartes bancaires : Visa, MasterCard, sur le site sécurisé PAYPAL ou STRIPE*
- *par virement bancaire ou versement d'espèces (sur simple demande)*
- *par chèque à l'adresse de VIEUX SOLITAIRE SAS - 7 impasse Andalousie - 34300 AGDE - FRANCE*

Article 8 - Livraison

8.1 - Définition

La livraison s'entend du transfert au consommateur de la possession physique ou du contrôle du bien.

8.2 - Délai de livraison

Le vendeur s'engage, conformément à la date limite de livraison indiquée sur le site pour chacun des produits, à livrer les produits dans un délai de quinze (15) jours après acceptation et paiement de la commande.

8.3 - Retard de livraison

Lorsque le produit commandé n'est pas livré ou le service n'est pas fourni à la date ou à l'expiration du délai mentionné sur le bon de commande, le consommateur peut, après avoir enjoint sans succès le vendeur à exécuter son obligation de livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, résoudre le contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable.

8.4 - Lieu de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le client sur le bon de commande.

8.5 - Modalités de livraison

La livraison est effectuée par la remise directe du produit à l'acheteur par le transporteur.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Client est tenu de vérifier l'état des produits livrés en présence du transporteur. **Il convient de vérifier attentivement les colis à leur arrivée et éventuellement à les refuser s'ils présentent le moindre signe de casse ou à émettre des réserves sur les bons de livraison.** Il dispose d'un délai de huit (8) jours à compter de la livraison pour formuler par écrit (courrier électronique à l'adresse suivante : contact@vieuxsolitaire.com ou par téléphone au +33.6.29.62.60.76, toutes réserves ou réclamations pour non-conformité ou vice apparent des Produits livrés (par exemple colis endommagé, déjà ouvert ...), avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Vendeur.

Le Vendeur remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L 211-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes Conditions Générales de Vente.

8.6 - Conformité des produits

Si le produit n'est pas conforme à la commande, le consommateur doit adresser une réclamation au vendeur en vue d'obtenir le remplacement du produit ou éventuellement la résolution de la vente.

8.7 - Livraison et transfert du risque

Quelle que soit la date du transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le client ou un tiers qu'il a désigné prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls du Vendeur conformément à l'article L 138-4 du Code de la consommation.

8.8 - Transfert de propriété

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

Article 9 - Garantie légale de conformité et garantie des vices cachés

9.1 - Information du consommateur

Tous les produits fournis par le vendeur bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-4 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du code civil.

9.2 - Garanties

Les éventuels défauts de conformité des Produits achetés sur le site internet www.vieuxsolitaire.com sont garantis par VIEUX SOLITAIRE SAS dans les conditions de l'article L. 211-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil. Ces garanties sont indépendantes de toute garantie commerciale complémentaire éventuellement accordée et appliquée par le vendeur.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la garantie légale de conformité, le client :

- Bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- Peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation (qui prévoit que si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné pour VIEUX SOLITAIRE SAS au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut) ;
- Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Mais, le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité.

Le client peut également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Il peut alors choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code

Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale qui peut être accordée par VIEUX SOLITAIRE SAS.

En cas de mise en œuvre de la garantie de conformité, VIEUX SOLITAIRE SAS remboursera les frais de livraison ainsi que les frais de retour du Produit. Si la réparation du Produit est impossible, VIEUX SOLITAIRE SAS proposera un remplacement au Client. Si le Client retourne son article pour une réparation ou un remplacement, la livraison du nouvel article sera gratuite.

Dispositions légales relatives à la garantie de conformité et contre les défauts cachés de la chose :

Article L217-4 du Code de la Consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la Consommation

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- S'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- S'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-6 du Code de la Consommation

Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.

Article L217-7 du Code de la Consommation

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L217-8 du Code de la Consommation

L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

Article L217-9 du Code de la Consommation

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L217-10 du Code de la Consommation

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte :

1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L217-11 du Code de la Consommation

L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur.

Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L217-12 du Code de la Consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-13 du Code de la Consommation

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article L217-14 du Code de la Consommation

L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1642 du Code civil

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Article 1648 du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

9.2 – Mise en œuvre de la Garantie

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits ou de l'existence des vices cachés dans le délai légal de deux ans.

Le Vendeur remboursera ou remplacera les Produits sous garantie jugés non conformes ou défectueux. **En cas de détérioration des Produits commandés qui serait suivie d'une rupture de stock, le Vendeur proposera à l'acheteur un produit de qualité égale ou supérieure sans que les conditions de la vente n'en soient affectées (notamment en termes de prix).**

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les huit (8) jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par chèque bancaire adressé au Client.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- En cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Article 10 - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous disposez d'un délai de quatorze (14) jours à compter du lendemain de la réception du Produit, par vous, ou par le tiers que vous avez désigné pour prendre physiquement possession de la commande, pour exercer votre droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les quinze (15) jours suivant la notification au Vendeur de votre décision de rétractation.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier :

- Votre nom, votre adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, votre numéro de téléphone, votre numéro de télécopieur et votre adresse électronique ;
- Ainsi que votre décision de rétractation du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur re-commercialisation à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne seront pas repris.

La déclaration du droit de rétractation peut être effectuée par mail à l'adresse : contact@vieuxsolitaire.com dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté du Client se rétracter.

Vous pouvez également nous notifier votre volonté dénuée d'ambiguïté de vous rétracter en nous adressant le formulaire de rétractation qui se trouve en bas des présentes Conditions Générales de Vente dûment rempli à l'attention de VIEUX SOLITAIRE SAS, 7 Impasse Andalousie 34300 AGDE

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés seront remboursés ; les frais de livraison et de retour restant à la charge du Client.

L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception, par le Vendeur, des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article.

Le vendeur peut différer le remboursement jusqu'à réception du ou des biens objets de la commande, ou jusqu'à ce que le client ait fourni une preuve d'expédition de ce (ou de ces) bien(s), la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Article 11 - Réglementation sur la vente d'alcool

L'article L3342-1 du Code de la santé publique prohibe la vente d'alcool aux mineurs de moins de dix-huit (18) ans. Ainsi, en passant votre commande, vous vous engagez à avoir dix-huit (18) ans révolus à la date de la commande en cochant la case adaptée.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Il convient de le consommer avec modération.

Article 12 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet www.vieuxsolitaire.com est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Article 13 - Informatiques et libertés

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont notamment nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le Client dispose, conformément à la loi informatique et Libertés d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et de suppression des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet www.vieuxsolitaire.com

Article 14 - Médiation

14.1 - Réclamation préalable

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité au service clientèle de l'entreprise au +33.6.35 30 87 31, du lundi au vendredi sauf jour férié ou chômé, de 9.00h à 18.00h ou par courrier électronique contact@vieuxsolitaire.com ou postal à VIEUX SOLITAIRE SAS, 7 impasse Andalousie 34300 AGDE

Pour présenter sa demande, le consommateur dispose d'un formulaire de réclamation accessible en annexe des présentes Conditions Générales de Vente.

14.2 - Demande de médiation

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service consommateurs ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différend relatif au bon de commande ou aux présentes Conditions Générales de Vente l'opposant au vendeur à Médiateur de la Fédération professionnelle du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD) qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

14.3 - Résolution en ligne du litige

La Commission européenne a mis en place une plateforme de résolution des litiges destinée à recueillir les éventuelles réclamations de consommateurs faisant suite à un achat en ligne afin de les transmettre ensuite aux médiateurs nationaux compétents.

Cette plateforme est accessible sous le lien suivant <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

Article 15 - Tribunal compétent

À défaut d'accord amiable, vous pouvez saisir le tribunal pour tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, la conclusion, l'exécution ou la rupture du contrat ainsi que sur tous les documents connexes à ce contrat.

Le tribunal compétent sera celui de 34 000 Montpellier.

Article 16 - Droit applicable – Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul la version rédigée en français ferait foi en cas de litige.

FORMULAIRE DE RETRACTATION

À l'attention de la SAS VIEUX SOLITAIRE, 7 impasse Andalousie 34300 AGDE– email : contact@vieuxsolitaire.com

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Numéro de commande :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

FORMULAIRE DE RECLAMATION

RECLAMATION PRESENTEE PAR :

Nom : M/Mme/Mlle

Prénom :

Date de naissance :

Demeurant à (adresse complète) :

Téléphone domicile :

Téléphone Bureau :

Téléphone portable :

E-mail :

Profession :

Indiquez les heures pendant lesquelles il est possible de vous contacter :

Auprès de la SAS VIEUX SOLITAIRE, 7 impasse Andalousie 34300 AGDE

Objet de votre réclamation :

Rappel des faits :

Raison motivant ma réclamation :

Nature de ma demande :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RECLAMATION

Décrivez le produit ou le service commandé et précisez le prix d'achat et le montant du litige :

La médiation est une procédure confidentielle.

Les parties à la médiation sont tenues à la confidentialité sauf si elles en conviennent autrement.

Fait à _____ , le

Signature